

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et chefs de produit des départements d'assurances collectives de prévoyance dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux des contrats collectifs de prévoyance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les règles impactant le marché de la prévoyance.

Partager les expertises selon les différents opérateurs.

Anticiper l'évolution des produits selon la réglementation.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales des domaines de la prévoyance collective.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales des régimes sociaux de base.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX VALLIER,
Expert en Protection sociale,
rémunérations et assurance depuis
1995, tout d'abord chez un assureur,
puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui
chez Barthélémy Avocats, elle
conseille et accompagne employeurs,
branches professionnelles et acteurs
de la protection sociale
complémentaire dans ces domaines.



La formation en pratique...

Quand et où ?

5 novembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20 %, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Données introductives

- Définition de la prévoyance et complémentaire santé collective, de son objet et des risques couverts
- Chiffres généraux

Les différents types d'opérateurs

- Les acteurs : sociétés d'assurance, institutions de prévoyance et mutuelles
- Analyse du marché par famille d'acteurs, en collectif
 - typologie des contrats et des garanties
 - chiffre d'affaires par famille et par type de contrat

Le panorama légal et réglementaire propre à la prévoyance et complémentaire santé

- Les relations opérateur-entreprise-salariés

Les caractéristiques générales des régimes et contrats collectifs

La mise en œuvre des régimes collectifs

- Les obligations de l'employeur
- Les différents modes de mise en place dans l'entreprise (DUE et autres)
- La place de l'accord de branche professionnelle (avec le Degré élevé de solidarité)
- Les modifications et la dénonciation du régime
- Environnement fiscal et social des cotisations (dont les catégories objectives)

Les contrats d'assurance collective

- Le contrat d'assurance et la notice d'information
- L'adhésion de l'entreprise et du salarié
- La complémentaire santé : les contrats responsables et les surcomplémentaires
- L'absence de sélection médicale
- Les principaux cas de maintien des garanties si suspension ou rupture du contrat de travail (Activité partielle et autres, Article 4 loi Evin, Portabilité)
- La fin du contrat de la complémentaire santé : zoom sur la résiliation infra-annuelle

Les garanties dans les contrats collectifs

Le décès

- Le capital décès et ses différentes modalités
- Les désignations de bénéficiaires
- Les rentes d'éducation
- Les rentes de conjoint
- Examen des garanties les plus fréquentes
- Le maintien de la garantie Décès après la résiliation du contrat d'assurance

L'incapacité et l'invalidité

- Les indemnités journalières
- Les rentes d'invalidité : les 3 catégories
- Exemples de garanties
- Les politiques de gestion de l'absentéisme
- Le maintien des prestations en cours de service après la résiliation du contrat d'assurance
- Les revalorisations après la résiliation
- La lisibilité des contrats de prévoyance

La complémentaire santé

- Les principaux postes
- La réforme du 100% santé (contrats responsables)
- La lisibilité des garanties dans les documents d'assurance

Bilans et Evolutions sur les marchés et les produits

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation très intéressante, car formateur particulièrement vivant et pédagogue. »

PB, Reinsurance Operation Manager – AXA GLOBAL LIFE